

AUTORISATION D'INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE LOISIRS A ROISEL PERIODE Toussaint 2024

Mr ou Mme maire de la commune de

Certifie avoir reçu la famille, résidant au (adresse)

et autorise l'inscription de l'enfant (nom-prénom)(date de naissance) / / ...

de l'enfant (nom-prénom)(date de naissance) / / ...

de l'enfant (nom-prénom)(date de naissance) / / ...

à l'accueil de loisirs à Roisel organisé par Vacances Plurielles pendant les vacances de Toussaint 2024 :

uniquement la première semaine du lundi 21 octobre au vendredi 25 octobre 2024

uniquement la deuxième semaine du lundi 28 octobre au jeudi 31 octobre 2024

pour toutes les vacances du lundi 21 octobre au jeudi 31 octobre 2024.

Rappel du tarif à la semaine pour les familles :

Barème des Familles en fonction du QF CAF Amiens d'Octobre 2023	QF 1 < 500 € QF 2 entre 501 et 900 € QF 3 > 901 €		
	QF 1	QF 2	QF 3
1 enfant			
1 semaine	15 €	17 €	30 €

Rappel de la participation de la mairie : 10€ par jour et par enfant soit 50€ par semaine pour un enfant.

Le tarif appliqué aux familles tient déjà compte de la participation de la commune.

Date : _____

Signature de la mairie :

Ce document est à déposer signé par votre mairie dans votre espace famille sur l'application MyPérischool pour permettre l'inscription de votre enfant à l'accueil de loisirs à Roisel. Sans ce document signé par la mairie, l'inscription de votre enfant ne pourra pas être prise en compte.